

■ **Fondation ABS**, à Lausanne, place du Vallon 4. Nouvelle fondation. Statuts: 9 juillet 2003. But: création et exploitation d'un ou plusieurs lieux d'accueil à bas seuil offrant des prestations sociales, sanitaires et d'accompagnement pour les personnes concernées par la consommation de produits psychotropes; établissement de liens avec la communauté et le réseau sociosanitaire pour réduire les risques et aider à la survie. Conseil: 5 membres au moins. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Cohen-Dumani Marcel, de et à Lausanne, président, Gallant Serge, du Canada, à Lausanne, vice-président, Haefliger Sylviane, de Reitnau, à Pully, secrétaire, Leresche Jacques, de Ballaigues, à Lausanne, Pecoud Alain, du Vaud, à Pully, Pythoud Nicolas, de Haut-Intyamont, à Vevey, Romanens Danielle, de Sorens, à Savigny, Siffert Corinne, d'Ueberstorf, à Corpataux-Magnedens, Testa Christine, de Winterthour, à Corsier-sur-Vevey, tous membres du conseil, et Roncero Chavan Dolores, de Château-d'Oex, à Saint-Saphorin-sur-Morges, directrice; les membres du conseil autre que le président et le vice-président ne signent pas entre eux.

Journal no 7237 du 29.07.2003
(01115916 / CH-550.1.035.444-2)